

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 28 janvier à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIRGLER Evelyne.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; DUMAIL Michel à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE BIANIC Yvon à LE GAOUYAT Samuel ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; LE MARREC François à PARISCOAT Dominique ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à SCOLAN Marie-Thérèse ; NAUDIN Christian à LE MEAUX Vincent ; PUILLANDRE Elisabeth à CONNAN Josette ; ROLLAND Paul à PRIGENT Christian.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOULANGER Servane ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	60
Procurations	13
<b>Votants</b>	<b>73</b>
Absents	15

DEL2025-01-019

**RÉVISION DES PRIX DE CESSION DES TERRAINS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le procès-verbal d'installation du Conseil d'Agglomération, de l'élection du Président, des Vice-président(e)s et conseiller(e)s délégué(e)s du 15 juillet 2020 ;

**Vu** le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération affirmant comme objectif stratégique son souhait de « Stimuler la responsabilité sociétale des entreprises et d'accompagner le développement endogène » notamment en « Accompagnant la création et la reprise d'entreprise » ;

**Vu** le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération affirmant comme objectif stratégique son souhait de « Maîtriser le foncier » notamment en « Créant et faisant vivre les outils de la sobriété et de la maîtrise foncière » ;

**Vu** la délibération du Conseil d'Agglomération n°DEL2024-04-95 en date du 16 avril 2024 portant sur l'indexation des tarifs des terrains en zone d'activités sur l'inflation ;

**Considérant** les phénomènes de raréfaction du foncier public et de rétention foncière observés notamment sur les terrains situés en zone d'activités économiques ;

**Considérant** l'augmentation du prix des terrains à vocation économique sur le marché privé et la hausse du prix du foncier public sur les EPCI voisins ;

Il est proposé au Conseil d'Agglomération de valider la réévaluation des prix de cession des terrains en zone d'activités comme suit :

Zones d'activités économiques concernées	Prix HT/m <sup>2</sup>
Kerguiniou et Kerlossouarn (Callac)	15 € HT/m <sup>2</sup>
Berlaz (Runan), Courjou (Bourbriac), Kériolet (Bourbriac), Keranguere (Plouec-du-Trieux), Kermanac'h (Ploëzal), ZA de Ploëzal, ZA du port (Pontrieux), Ouelen (Plougonver)	17 € HT/m <sup>2</sup>
Kerbol (Belle-Isle-en-Terre), Nénes (Louargat), Saint-Paul (Louargat)	20 € HT/m <sup>2</sup>
Coat Yen (Bégard), La Croix-Blanche (Squiffiec)	22 € HT/m <sup>2</sup>
Mikez (Péder nec), Maudez (Péder nec), Keranfeuil len (Tréglamus)	25 € HT/m <sup>2</sup>
Kérisac (Plouisy), Poul Vran (Plouisy), La Petite Tournée (Yvias), Kéravel (Plouezec), Savazou (Kerfot)	30 € HT/m <sup>2</sup>
Kergre (Ploumagoar), Runanzit (Ploumagoar), Bellevue (Saint-Agathon), Kerprat (Saint-Agathon), Kerhollo est (Saint-Agathon), Grâces (Grâces), Pont Nevez (Grâces), Kernilien (Plouisy), Kernilien-Park-ar-Brug (Plouisy), Rucæer (Pabu),	38 € HT/m <sup>2</sup>
Goasmeur (Paimpol), Guerland (Paimpol), Kerpallud (Paimpol).	40 € HT/m <sup>2</sup>
Espace commercial de Saint-Loup (Pabu)	42 € HT/m <sup>2</sup>

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide la réévaluation des tarifs de cession des terrains en zones d'activités ;
- Valide les tarifs évoqués, ci-dessus et leur application à compter de la présente délibération ;
- Donne tout pouvoir au Président ou à son représentant pour signer toutes pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Fanny CHAPPÉ

